djce ou magistère ?

Par **woodgecko**, le **19/11/2006** à **15:04**

bonjour ,

la fac de nancy propose un magistère de droit des affaires fort intéressant . Cependant , j'ai pu constater qu'un certain nombre de diplômés de cette filières tentaient d'accéder au djce . Y'a-t-il une différence fondamentale entre ces 2 voies ?

Par **Yann**, le **19/11/2006** à **21:48**

Le magistère se fait en 3 ans et commence à après la L2. Le DJCE est un master 2 donc ne dure d'un an et se fait après un M1. Le magistère a une vision internationnale, d'ailleurs, il inclu un temps à faire à l'étranger.

Ce sont deux diplômes différents, mais on peut dire qu'ils sont complémentaires. Jeeecy est actuellement au DJCE et est passé par le magistère avant, il te donnera sûrment tous les détails qui t'intéressent à son retour (petit week end en amoureux...)

Par **jeeecy**, le **20/11/2006** à **10:35**

Bonjour

effectivement le week end fut bon
pour le magistere et le DJCE, ce sont deux diplomes differents
comme Yann l'a precise, le magistere se fait en meme temps que la L3 et le M1 plus une année à l'étranger (génial!!!) alors que le DJCE est un master 2

il faut noter que depuis l'année dernière, le magistère est couplé au master 2 Juriste d'affaires européen et donc c'est egalement sympa ;) Image not found or type unknown

maintenant je dirai que ces diplomes sont complementaires puisqu'au magistere tu fais tout plein de cours qui t'apporte une tres grande richesse alors que le DJCE est censé étudier le droit francais d'une maniere plus poussée ;) Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés